

Portrait

Antithèse, utopique, le lieu de vie, vilipendé, admiré, ignoré, scruté, il occupe depuis quarante ans une place aux limites de la conformité institutionnelle.

Antinomique, hybride dans le milieu des sciences humaines, son contresens pédagogique enracine une philosophie existentielle entre accueillants et accueillis.

« Vivre avec »

Ce paradoxe le différencie radicalement des méthodes orthodoxes de l'accueil.

Comme s'il était égaré sur une mauvaise route, de par cette singularité, le lieu de vie s'expose naturellement aux risques incontournables de la relation duelle qui est vécue, recherchée dans cette unité de dimension humaine. (1 P x 3 P = 2 P x 6 P).

Structurellement, le lieu de vie est sécurisé par les lois fondamentales qui préexistent aux groupes anthropologie, ethnologie et histoire des civilisations ; République et déclaration universelle des droits de l'Homme.

Le fondateur, la fondatrice d'un lieu engagent des dimensions personnelles, éthiques, morales, juridiques, économiques, sa famille, ses amis. Sur ce plan, l'engagement est, semble-t-il, conséquent, considérable au regard de la notion de prise de risques.

Au demeurant, la personne résidente, accueillie, même dans le cadre d'une charte, prend des risques non moins négligeables au regard de sa vulnérabilité et de sa dépendance à autrui.

Généralement, les inadaptations, les répétitions, les reproductions liées au comportement des personnes accueillies sont également considérées comme des facteurs à risque omniprésents. Toutefois, la dynamique générée par la vie commune est un élément prépondérant, porteur des variations, des médiations à la loi.

En effet, la fondation d'un lieu passe par une détermination personnelle, un investissement de soi pour établir un lien dans le rapport à autrui. Ce lien est la thèse structurelle du lieu de vie, car il garantit des identités.

Cet engagement se matérialise par la proposition d'un « contexte favorable », intuitif pour atteindre ou être atteint : Etablir une communication entre semblable, attendre ou saisir un contact. « Etre présent », l'authenticité semble être l'unique chemin de rencontre avec la personne accueillie.

Vivre la personne signifiante dans l'unité de vie, demeure une composante quotidienne, c'est le moyen de vivre du sens, une direction, une réalité.

Il est vraisemblable que l'ignorance du fondateur, de la fondatrice dans chaque histoire d'accueil soit à considérer comme un élément rationnel, objectif. Cette forme de constat incombe à la démarche clinique.

Ce postulat semble nécessaire, il apporte une crédibilité aux signes de vie, il trace et accouche l'accompagnement. Apprendre à lire sur les gens avec lesquels la vie est partagée, comme les gens lisent sur l'auteur (les) dans une quête de lucidité.

Corrélativement, la rencontre humaine dans laquelle l'auteur (les) s'attache à prendre le risque d'être « soi », est motivé, très souvent, par une recherche de cohérence, d'harmonie de l'action et de la pensée, parce que simplement humain et vivant.

Pour une période évaluée, l'auteur (les), dans cette dynamique, ne peut être interchangeable ; demeurant dans le lieu, le sujet est irremplaçable, référencé. Il constitue avec les autres vivants « l'unité de vie » dans ses actions, ses silences, ses pensées, ses pulsions. Les énergies du courant de la vie véhiculent cette particularité irremplaçable qui définit le lieu de vie.

Cette pierre d'achoppement, cette façon centrale entendue, entendable et pensable constitue le contenant pédagogique.

Le transfert existe dans toutes les relations humaines ; il implique toujours une idée de déplacement, de transport, de substitution d'une place à une autre : Médecin et malade, maître et disciple, etc. Le lieu de vie est un espace transférentiel et contre transférentiel. Sa nature refrène ou favorise des compensations.

L'auto-analyse, l'espace tiers ou supervision permet pour l'auteur (les) une analyse didactique de recherche ou apparenté à des situations complexes. Cette médiation des symboles entre l'auteur (les) et le réel enrichit la clef de vie pour garder le désir, garder le plaisir, de la bonne santé mentale du sujet, des sujets, de l'unité.

Partenaire et en marge des schémas, le lieu de vie affirme une identité cartélisée sur les fondamentaux et décline une pédagogie dans le contexte juridique et le monde des professionnels.

Cet essai de redéfinition par rapport à la loi et à l'histoire représente une somme de matière expérimentale, néanmoins transmissible. Elle oblige à travailler sur sa représentation, par effet réintroduit le mythe comme lieu commun, liant universel, semble-t-il, de la trajectoire humaine.

Gérard ROSE
Le 4 avril 2008